

Afssaps : mise en garde concernant les médicaments à base de colchicine

Compte Test - 2011-09-27 20:01:00 - Vu sur pharmacie.ma

Lors d'un point d'information, l'Afssaps a signalé de nouveaux cas d'effets indésirables graves liés à des interactions médicamenteuses ayant entraîné des surdosages. Une patiente traitée par la colchicine est décédée quelques jours après l'introduction de la clarithromycine, cette association ayant entraîné un surdosage en colchicine.

L'Afssaps rappelle aux prescripteurs que la colchicine est un médicament à marge thérapeutique étroite et qu'elle est soumise, de par son métabolisme, à de nombreuses interactions et contre-indications. Elle rappelle aussi aux prescripteurs la nécessité :

- de se référer au résumé des caractéristiques du produit (RCP) des spécialités à base de colchicine avant toute prescription d'un autre médicament pour évaluer le risque d'interaction. Les médicaments, dont l'association avec la colchicine est contre-indiquée, sont les antibiotiques de la classe des macrolides (télithromycine, azithromycine, clarithromycine, érythromycine, josamycine, midécamycine, roxithromycine et spiramycine) et la pristinaamycine. Ces antibiotiques, en diminuant le métabolisme de la colchicine, augmentent sa concentration plasmatique aboutissant à un surdosage. Par ailleurs, d'autres associations sont déconseillées (ciclosporine, vérapamil, inhibiteurs des protéases) ou nécessitent des précautions d'emploi (AVK, inhibiteurs de l'HMG-CoA réductase).
- de respecter strictement les contre-indications et l'adaptation posologique chez le sujet âgé, insuffisant rénal ou hépatique. Il faut surveiller la numération formule sanguine (NFS), les plaquettes et la fonction rénale lors du premier mois de traitement ou lors de l'introduction de médicaments à risque d'interaction chez ces sujets à risque.
- de respecter strictement les indications du RCP, seules indications pour lesquelles le rapport bénéfice/risque de la colchicine a été évalué.
- d'être attentif aux premiers signes d'un surdosage : nausées, vomissements, diarrhée profuse.

Dans le traitement au long cours, la posologie de 1mg par jour ne doit pas être dépassée du fait d'un risque d'accumulation tissulaire et de toxicité. Devant l'apparition de signes de surdosage, il faut arrêter la colchicine ou réduire sa posologie, contrôler la NFS-plaquettes, l'ionogramme et la fonction rénale. (Pharmacies.ma-27 septembre 2011)

[Source: afssaps](#)